


Mon. Vyl



Conseil d'administration

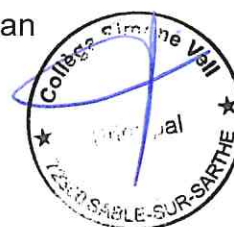
Jeudi 31 mars 2022

Le quorum est atteint, (21 présents, 20 votants) M. Maignan ouvre le conseil d'administration à 17h40, en présentiel

Signature du secrétaire de séance : Mme Véronique LE GAL



Signature de M. Le Président, le Principal : M. Tony Maignan



Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	---------------------------	--------------------------	-----------------------

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. La fermeture du collège le 7 avril

2. Les nichoirs à oiseaux




3. Les remises d'ordre

4. Résultat des tests d'émission de CO2

Commentaire :

4 questions à l'ordre du jour ont été ajoutées :

- a) La fermeture du collège le 7 avril
- b) Les nichoirs à oiseaux
- c) Les remises d'ordre
- d) Résultat des tests d'émission de CO2

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
<p data-bbox="373 383 1110 432">Approbation PV dernier CA (03/02/2022)</p>   			

Le PV du dernier CA est adopté

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Conseil d'administration
du 31 mars 2022

Compte Financier

2021

Présenté par

Tony Maignan, Ordonnateur

Isabelle Broigniez Adjointe- Gestionnaire

Véronique Ferrand, Agent - Comptable

Madame BROIGNIEZ et Madame FERRAND présentent le compte financier 2021 aux membres du Conseil d'administration.

ORGANISATION DES SERVICES

Depuis le 1^{er} septembre 2021, Monsieur Tony Maignan est le Chef d'établissement, Madame Isabelle Broigniez est l'adjointe-Gestionnaire du collège Simone Veil.

Le collège est rattaché à l'Agence Comptable du lycée Raphaël Elizé situé à Sablé-sur-Sarthe. L'Agent-comptable est Madame Véronique Ferrand.

Au 01 septembre 2021, le Collège accueillait 550 élèves soit une augmentation d'élèves par rapport à 2020. Ces élèves sont répartis en 25 classes, dont 4 en EGPA et en ULIS. L'EGPA compte 2 champs professionnels : l'un d'entre eux relève du champ « Habitat » et le second du champ « Hygiène Alimentation Services ».

On peut constater une forte proportion de demi-pensionnaires (en moyenne 389 élèves) due au nombre important d'élèves transportés.

Le personnel de l'établissement est composé de 47 professeurs, 11 agents territoriaux, 1 Contrat Parcours Emploi Compétences, 6 personnels d'administration (Principal, Principal-adjoint, Adjointe-Gestionnaire, directeur EGPA, 2 secrétaires), 1 infirmière, 1 assistante sociale, 9 personnels d'éducation et 1 référent handicap.

SERV	LIBELLE	BUDGET VOTE	RECETTES REALISEES	NON REALISEES
AP	ACTIVITE PEDAGOGIQUE	60 882.78	49 416.80	- 11 465.98
VE	VIE DE L'ELEVE	14 879.77	10 572.72	- 4 307.05
ALO	ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	129 615.79	130. 896.45	+ 1 280.66
	Dont Amortissements neutralisés	3 712.69	3 712.69	0.00
	SERVICE GENERAL	205 378.34	190 885.97	- 14 492.37
SRH	RESTAURATION ET HEBERGEMENT	204 936.98	204 936.98	0.00
SBN	BOURSES NATIONALES	45 000.00	40 541.00	- 4 459.00
	FONCTIONNEMENT	455 315.32	436 363.95	- 18 951.37
OPC	Opérations en Capital	0.00	247 242.64	+ 247 242.64
	TOTAL GENERAL	433 251.58	683 606.59	+ 228 291.27

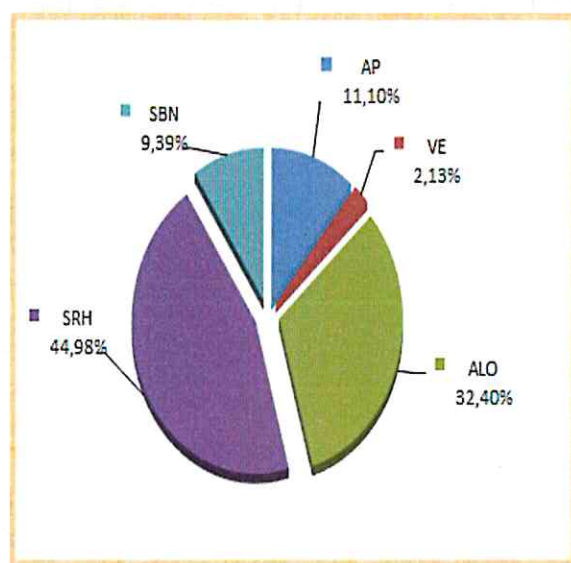
SERV	LIBELLE	BUDGET VOTE	DEPENSES REALISEES	NON UTILISE
AP	ACTIVITE PEDAGOGIQUE	65 919.92	47 929.28	17 990.64
VE	VIE DE L'ELEVE	14 879.77	9 212.72	5 667.05
ALO	ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	143 539.83	139 902.02	3 637.81
	Dont Amortissements	9 636.73	9 636.63	0.00
	SERVICE GENERAL	224 339.52	197 044.02	27 295.50
SRH	RESTAURATION ET HEBERGEMENT	214 719.28	194 229.00	20 490.28
SBN	BOURSES NATIONALES	45 000.00	40 541.00	4 459.00
	FONCTIONNEMENT	484 058.80	431 814.02	52 244.78
OPC	OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES	484 058.80	431 814.02	52 244.78

Le budget voté, y compris les décisions budgétaires modificatives, prévoyait un prélèvement de 21 000.00 €.

Les crédits ouverts n'ont pas été utilisés à hauteur de 10.79 %, notamment dans le service AP (27.29%) et le service ALO (2.53%).

Par rapport à 2020, les recettes ont augmenté de 7.65 % et les dépenses (hors OPC) de 3.05 %.

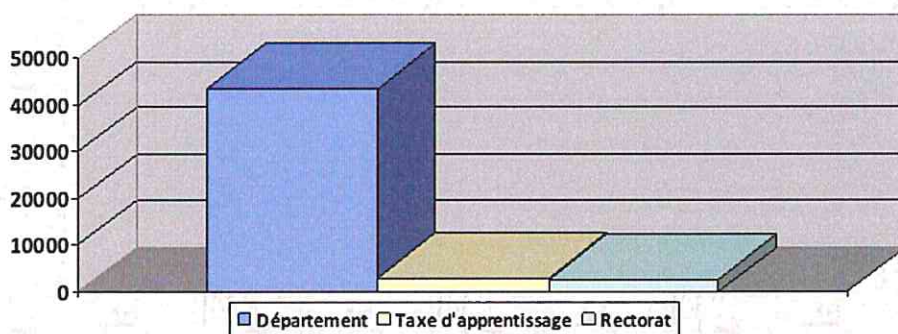
Répartition des dépenses par services :



Service Activités pédagogiques (AP) :

Les principales recettes :

- Le Département de la Sarthe : 43 749.46 € soit 88.53 %
- La Taxe d'Apprentissage : 3 041.63 € soit 6.16 %
- Le Rectorat : 2 625.71 € soit 5.31 %



Il est important de noter que la dotation de fonctionnement allouée par le Département de la Sarthe tient une place importante dans le fonctionnement du service AP (activités pédagogiques).

L'Établissement perçoit de la **taxe d'apprentissage** pour l'enseignement adapté de l'EGPA. Ne sont comptabilisés en recettes que les montants réellement mobilisés sur l'année (recettes = dépenses), et non les encaissements perçus par l'Établissement pour l'exercice 2021 qui sont de 3 432.00 euros.

Les subventions rectorales correspondent à la prise en charge des dépenses liées aux manuels scolaires et aux droits de reprographie.

Les principales dépenses :

Les sorties et voyages scolaires : 1 568.60 € soit 3.17 %. Les dépenses allouées aux sorties et voyages ont été en baisse de 41 432.14 euros (-96.35%) par rapport à l'exercice 2020. Seules les sorties Ciné-jeunes et Collège au Cinéma ont été financées sur le budget 2021.

La pandémie Covid19 a eu un impact important sur les activités pédagogiques. Notamment pour l'organisation des voyages et sorties scolaires qui ont été très limités car déconseillés.

Les actions « Génération numérique » et Aéroven pour la formation des éco-délégués ont été organisées et financées pour 1 119.00 euros.

La location des installations sportives pour 19 665.02 euros.

L'acquisition de mobilier pour une salle de cours (8 tables individuelles, 11 tables doubles, 1 bureau enseignant et 30 chaises) pour 3 363.48 euros, de casiers élèves (5 blocs de 8 casiers) pour 3 220.92 euros.

Le renouvellement des abonnements auprès d'index éducation pour les accès aux applications EDT et Pronote pour un montant total de 2 485.08 euros.

La taxe d'apprentissage a permis l'acquisition pour les ateliers EGPA de nombreux matériels (Perceuse-visseuse, scie circulaire, compresseur, perceuse colonne, raboteuse-dégauchisseuse, centrale vapeur ...) ainsi que le remplacement de certains EPI (équipement de protection individuelle) pour les élèves, les dépenses se sont élevées à 3 041.63 euros.

Les dépenses liées aux enseignements pour 13 779.13 euros (hors les coûts de reprographie intégralement pris en charge par le service Administration et Logistique).

Service Vie de l'élève (VE)

Fonds social collégien : 110.00 euros ont été utilisés pour payer une facture de carte de transport.

Fonds social Cantine : 2 412.98 euros (35 prises en charge de factures de repas).

Depuis la Charte de fonds sociaux votée au Conseil d'administration du 2 novembre 2020, les équipes de l'établissement (service social, d'intendance, d'administration, de vie scolaire...) sont mobilisées de la manière la plus efficiente possible pour informer, proposer et accompagner les familles.

Aide de compensation de 0.65 €/ repas attribuée par le Conseil Départemental aux élèves boursiers soit 6 470.10 euros. On constate une augmentation de 35.98 % par rapport à l'exercice 2020 mais une diminution de 26.52 % par rapport à l'année 2019. Ces variations s'expliquent par la pandémie Covid19 qui a impacté l'exercice 2021 par des fermetures de classes et des absences ouvrant droit à des remises d'ordre mais sans avoir recours à un confinement comme en 2020.

Service Administration et Logistique (ALO) :

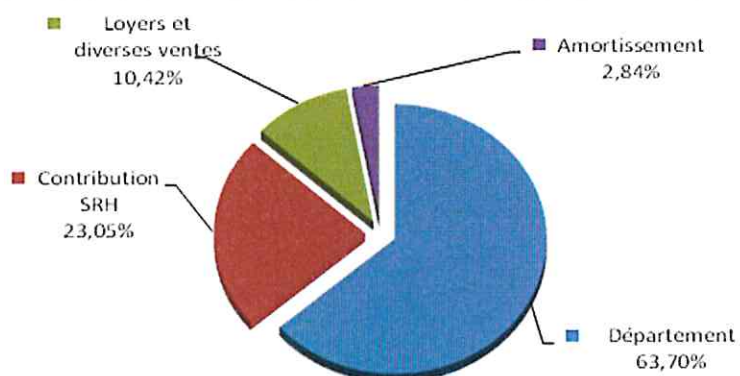
Le service Administration et Logistique repose principalement sur **quatre principaux types de recettes** :

- La dotation de fonctionnement du Conseil Départemental : 78 613.00 € soit 60.06 % du service ALO, augmentée des différentes subventions départementales accordées à l'établissement : 1 000.00 euros pour les charges de fonctionnement du référent handicap et 3 762.00 euros pour l'entretien des bâtiments.
- La participation aux charges communes du Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) au service Administration et Logistique (ALO) s'élève à 30 169.93 € soit 23.05 %. L'exercice 2021 aura connu une augmentation de cette contribution par rapport à l'année 2020 de + 7 745.48 euros mais une baisse encore constatée en comparaison de l'exercice 2019 de - 8 866.91 soit une variation négative sur 2 ans de 22.71%.
- Les produits annexes : 13 638.83 € soit 10.42 % (dont 79.19% concerne les locations des logements, le reste provenant des ventes de cartes self et de carnets de correspondance).

L'établissement dispose de 5 logements de fonction, 1 est occupé en Nécessité Absolue de Service (NAS) par l'Adjointe-Gestionnaire, 2 logements dédiés au NAS sont vacants suite aux dérogations à l'obligation de loger obtenues par le Principal et la Principale-Adjointe et enfin 2 autres logements sont loués par Convention d'Occupation Précaire (COP).

La neutralisation des amortissements : 3 712.69 € soit 2.84%

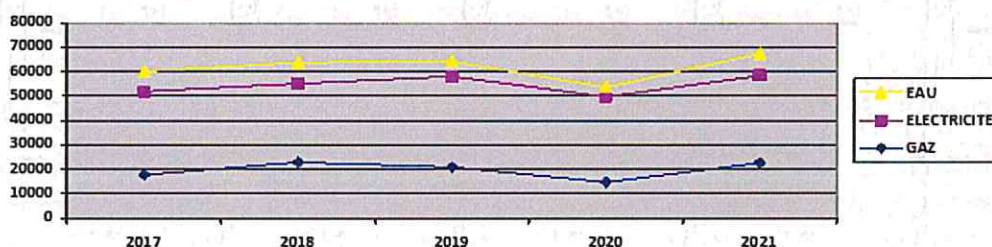
Origine des financements du service ALO



En ce qui concerne les dépenses :

Les charges de viabilisation mobilisent 71.44 % de la dotation de fonctionnement et représentent une part importante des dépenses du service ALO (48.57 %).

Energie	2017 Coût	2018 Coût	2019 Coût	2020 Coût	2021 Coût
Gaz	17 710,76 €	22 938,00 €	20 994.62 €	14 738.35	22 624.85
Electricité	34 257,67 €	32 249,06 €	37 267.09 €	35 060.31	35 841.27
Eau	8 358,26 €	8 846,57 €	6 201.97 €	4 005.31	9 160.59
Carburant	308,13 €	325,37 €	447,26 €	287.54	326.14



Une augmentation des crédits utilisés pour les dépenses d'énergie de 13 861.34 euros a été constatée. Cette augmentation s'explique par une reprise d'activité quasi-normale par rapport à 2020 et un protocole de nettoyage soutenu (désinfection renforcée des espaces de circulation, salles de cours, restaurant scolaire).

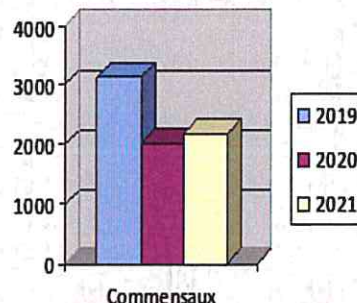
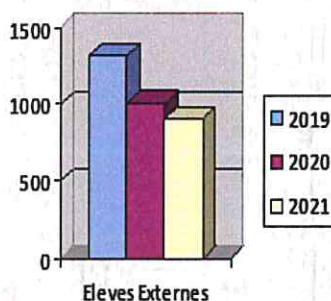
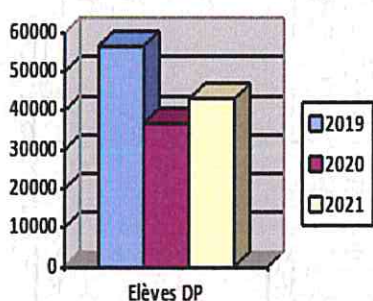
Une baisse des frais d'affranchissement de 22.40 % est constatée suite aux diverses mesures mises en place (envois des factures de restauration par mail, tarif réduit systématisé sauf exception ...). De même, une baisse des charges liées à la reprographie est observée pour - 1 581.41 euros soit - 14.54% par rapport à 2020, pour revenir au niveau des dépenses de 2019. Les frais de réception sont aussi en nette diminution - 70.63 %. Les dépenses liées aux produits d'entretien sont maintenues à un niveau élevé 14 382.77 euros contre 10 285.42 en 2019. 2020 n'étant pas une année de référence en raison de la pandémie Covid et des achats liés à la mise en place du 1^{er} protocole sanitaire.

Enfin, le budget a permis de financer sur le service ALO de nombreux équipements à savoir : une armoire, des présentoirs et des fauteuils pour l'infirmerie, 3 mallettes PPMS, 1 micro pour la vie scolaire ainsi que l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) rédigé par la société Socotec.

Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) :

Il faut noter que le Service de Restauration et d'Hébergement a enregistré une augmentation de ses recettes pour 2021 : 194 229.00 euros contre 154 539.98 euros en 2020 soit + 25.68%, mais reste en baisse par rapport à l'exercice 2019 de 12.78%.

47 124 repas ont été servis en 2021 contre 39 848 repas en 2020 soit 18.43 %, + 6 207 repas pour les élèves demi-pensionnaires (+ 16.85%), - 99 repas pour les élèves externes (-9.84%) et - 168 repas pour les commensaux et personnes extérieures (+ 8.34%).



Ces variations s'expliquent en grande partie par la pandémie Covid19 entraînant des fermetures de classes et des mises à l'isolement d'élèves au lieu d'une fermeture de l'établissement suite à une décision de confinement national.

La baisse des dépenses a compensé en partie la perte de recettes. Cependant, le Service d'Hébergement et de Restauration a dû supporter des charges fixes concernant les contrats de maintenance pour 4 995.44 euros et des frais de réparations pour un montant de 12 044.16 euros subventionnés à hauteur de 10 292.58 euros.

Service des bourses nationales (SBN)

Pour la deuxième année consécutive, le montant des bourses nationales est en très légère augmentation par rapport à l'exercice 2021 : + 490.83 euros, le nombre d'élèves boursiers reste relativement stable 158 élèves dont 81 élèves demi-pensionnaires. On recense 76 boursiers taux 1, 46 boursiers taux 2 et 36 boursiers taux 3.

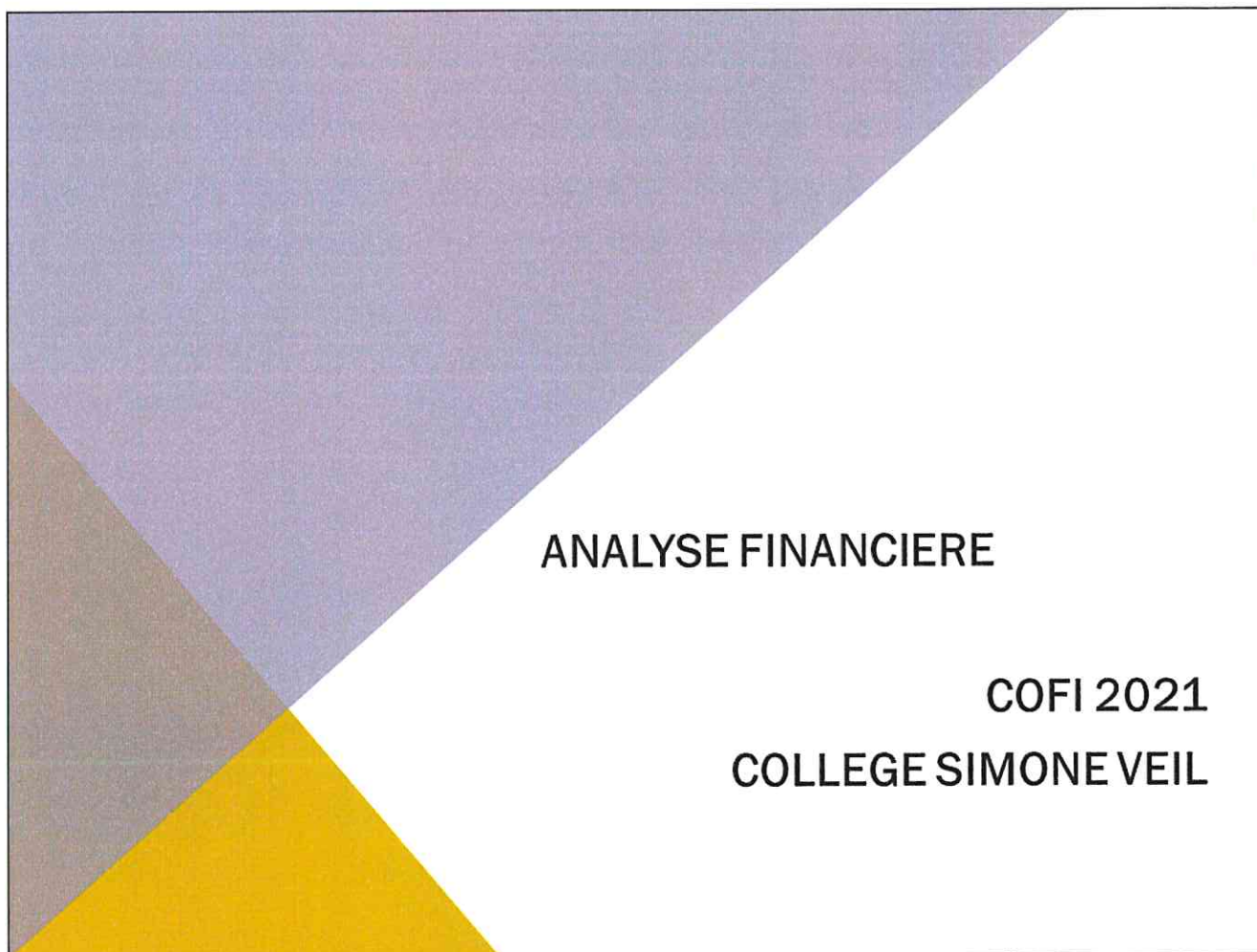
Des difficultés de paiement des frais de demi-pension sont constatées de la part de plusieurs familles, soit en raison d'une absence de demande de bourse nationale (malgré la campagne intensive menée par les services administratifs) soit par la non prise en compte de l'amoindrissement des ressources de la famille dans le calcul des aides accordées. Plus de 380 foyers correspondent à la catégorie sociale et professionnelle défavorisée.

Au regard de la crise sanitaire et de la situation économique à venir, il conviendra d'identifier et de conduire les familles en difficulté à solliciter une demande de bourse nationale. La poursuite de l'accompagnement des familles par les équipes de l'établissement lors des campagnes de bourses nationales doit avoir pour effet de ne pas reporter sur les fonds sociaux l'aide que constituent ces bourses.

Opérations en capital (OPC)

À la suite d'une décision du Conseil d'administration en date du 11 février 2021, des sorties d'inventaire de matériels, mobiliers ont fait l'objet d'un ordre de recettes pour un montant de 247 242.64 euros sans impact sur les dépenses et la trésorerie de l'établissement.

Aucun investissement n'a été réalisé en 2021.



Madame BROIGNIEZ demande s'il y a des questions. Aucune n'est formulée.
Madame FERRAND, agent comptable, prend la parole pour l'analyse financière du compte financier.

Première section : fonctionnement				
		DEPENSES	RECETTES	
AP	Activité pédagogique	47 181.57	49 416.80	2 235.23
VE	Vie de l'élève	9 212.72	10 572.72	1 360
ALO	Administration et logistique	137 470.74	130 896.45	-6 574.29
	Total services généraux	193 865.03	190 885.97	
SRH	Restauration et hébergement	193 893.84	204 936.98	11 043.14
SBN	Bourses nationales	40 541	40 541	
	Total services spéciaux	234 434.84	245 477.98	
	TOTAL 1^{ère} section	428 299.87	436 363.95	
	Résultat			8 064.08
	CAF			13 988.02
OPC	Opérations en capital		247 242.64	
	TOTAL Exécution budgétaire	428 299.87	683 606.59	

LE TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS		RESSOURCES	
IAF	0	13 988.02	CAF
Immobilisations	0	0	Apport
Participations et autres immobilisations financières	0	0	Subvention
			0 Aliénation ou cessions immobilières
Remboursement des dettes financières	0	0	Augmentation des dettes financières
Dépôts et cautionnements versés	0	0	Dépôt et cautionnement remboursés
Total des emplois	0	13 988.02	Total des ressources
Apport au fonds de roulement	13 988.02		Prélèvements sur fonds de roulement

INDICATEURS

	2017	2018	2019	2020	2021
FDR	157 876,90	127 037.74	107 421.98	102 977,68	116 965.70
BFR	-25 776,79	-53 260.83	-55 044.26	-51 985,36	-40 334.36
Trésorerie	183 653,69	180 298.57	162 466.24	154 963,04	157 300.06
Taux moyen de charge à payer (%)	0,55	4.87	2.34	4	2.47
Taux de non recouvrement (%)	6,02	3.74	3.01	3.75	3.32

LE FONDS DE ROULEMENT

- Montant du fonds de roulement = 116 965.70€
- Le stock alimentaire = 3 805.78€
- Le stock de matière d'oeuvre = 2 125.29€
- Fonds disponibles du SG = 72 953.78€
- Fonds disponibles du SRH = 38 080.85€

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

- ❖ Montant arrêté au 31/12/2021 = - 40 334.36

- ❖ Il correspond à ce que l'on doit garder pour assurer le paiement de nos dettes (ce que l'on doit), par rapport au remboursement de nos créances (ce que l'on nous doit).
Solde débiteurs des classes 3 et 4 - Solde créditeurs de la classe 4

- ❖ Principaux reliquats de subvention :
 - Manuels scolaires = 3 898.41€
 - _ Devoirs faits = 439.60€
 - Fonds social = 3 289.79€

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

- Bibliothèque formation des enseignants = 602.76€
- Subvention DRI = 72.52€
- Référent MDPH = 1 000€
- Taxe apprentissage = 15 891.53€
- Subvention CD Dotation globalisée = 7 103.45€
- Subvention CD Dotation de compensation = 1448.90€

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

❖ Principales avances :

- Avance prélèvement = 16 040.55€
- Avance ½ pension = 982.25€
- Avance carte repas élèves = Commensaux = 3 102.50€
- Avance pour factures non parvenues = 14 153.41€

❖ Créances à recouvrer :

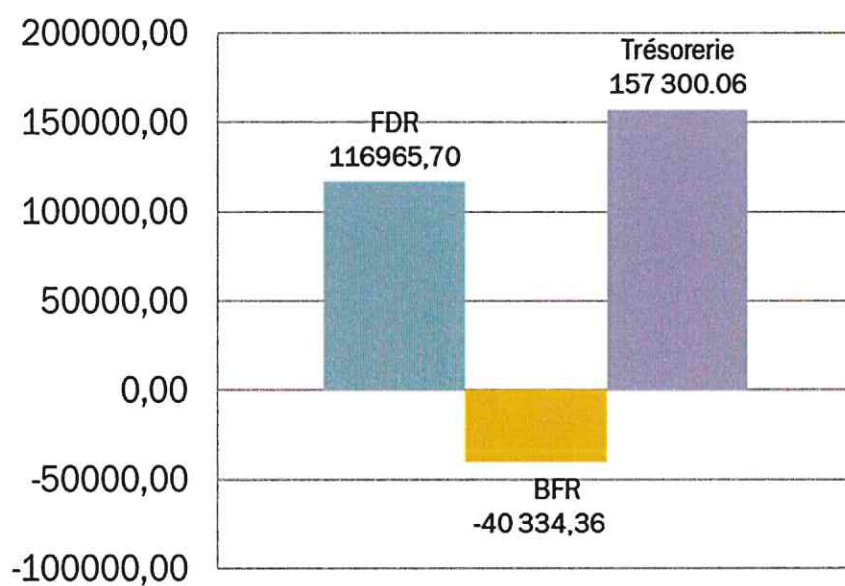
- c/4112 - Créances familles N = 4 177.09€
- c/41224 - Loyer charges locatives = 1338.03€
- c/ 416 - contentieux = 1 385.25€
- c/ 441120- Bourses et primes = 306 €
- c/ 441288 - Dotation compensation = 1 216.70€
- c/ 4412286- Equipements sportifs = 16 665.02€
- c/441182- Ouvrir l'école aux parents = 219.64€

LA TRESORERIE

C'est la différence entre le fonds de roulement (FDR) et le besoin en fonds de roulement (BFdR).

Fonds de roulement – BFdR	=	Trésorerie
116 965,70€ - (- 40 334.36€)	=	157 300.06€

AUTONOMIE FINANCIERE AU 31/12/2021



Établissement		
	Éléments à retraiter	Données COFI au 31/12
A	Fonds de roulement net comptable au 31/12	116 965,70
A'	Besoin en fonds de roulement au 31/12 Si supérieur à 0 : prévoir une réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (montant conseillé : 30 jours de fonctionnement) (Cf ligne 6)	-40 334,36
Fonds de roulement lié à des dépenses futures, probables ou certaines		
1	Provisions et dépréciations (15,29,39,49,59)	0,00
2	Dépôts et cautions reçus compte 165	0.00
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
3	Stocks	5 931.07
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement		
4	Créances douteuses: compte 416	1 385,25
5	Créances supérieures à un an non provisionnées (sauf 416)	0,00
6	Si A' > 0 : Réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (= D x 30)	0,00

Part du fonds de roulement déjà mobilisée		
7	Prélèvements sur FDR votés au BP ou DBM depuis le dernier COFI – BP 2022 Novembre 2021	8 000
Fonds de roulement disponible		
B	Estimation du fonds de roulement disponible (= A-1-2-3-4-5-6-7)	101 649,38
C	Classe 6 décaissable (montant net des charges des cptes 60 à 65, sauf cptes 658x)	391 947,67
D	Montant d'une journée de fonctionnement (C/ 360)	1 088,74
E	Evaluation du FDR disponible en nombre de jours de fonctionnement (= B/D)	93
F	Classe 5 au jour du prélèvement (Total soldes débiteurs - Total soldes créditeurs)	157 300
G	Trésorerie en nombre de jours de fonctionnement (= F/D)	144

LES CRÉANCES ET LE TAUX DE NON RECOUVREMENT

- Des restes à recouvrer sur les familles (droits constatés)
4 177.09€, soit 2.21 % des recettes émises.
(2020 = 3 670€/ 2019 = 6 879.79 €)
- Le contentieux s'établit à 1385.25 € soit 0.73 % des créances émises. En 2020 : 2 240.15 €

Madame FERRAND ayant terminé la présentation de l'analyse redonne la parole à Madame BROIGNIEZ pour la suite de la partie financière.

Intitulé de l'action **Parcours Poétique à Angers**

Dates : du juin-22

Budget prévisionnel

Acte n°

Nombre de participants : **24**

4ème

Élèves : **22** E

Tarif élèves :

Accompagnateurs : **2**

Coût accompagnateurs :

Coût/ participant : **6,25 €**

PorP		DÉPENSES	
Participation des familles		Transport/ voyageur	
Participation des familles		Billets SNCF	150,00 €
Aides et subventions			
Éducation nationale			
Région			
Département			
Dotations Fonctionnement			
Dotations Globalisées	150,00 €	Repas et hébergement	
Autres (à préciser)			
Taxe d'apprentissage	- €		
Dons			
Foyer socio-éducatif/ Maison des lycéens			
Autres (à préciser)		Visites	
Ressources propres			
Budget de l'établissement			
Fonds de roulement			
Autres (à préciser)		Divers (à préciser)	
TOTAL	150,00 €	TOTAL	150,00 €

Vote du Conseil d'Administration

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Les élèves de 4ème (22) vont effectuer un parcours poétique à Angers. La prise en charge des billets de train 150 € est financée par la dotation globalisée.

CONTRATS

Proposition de contrat avec la société MSMB pour la maintenance annuelle des équipements en cuisine et en laverie.

Date de début du contrat le 30 avril 2022

Durée du contrat 1 an renouvelable 2 fois

Montant annuel 1 990,00 euros HT – soit 2388,00 euros TTC

Vote du Conseil d'administration

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)2 et 3 pour information

Ouverture en recette et en dépense d'un prévisionnel de subventions départementales concernant l'achat de mobilier pour la salle des professeurs, la salle d'arts plastiques et l'aménagement de la cour de récréation:

Imputation au service ALO domaine Equipement Activité 2SMOB pour montant prévisionnel de 6 000,00 euros

Ouverture en recette et en dépense d'un prévisionnel de subventions départementales pour les réparations du matériel en cuisine:

Imputation au service SRH domaine Maint activité 2FDSH pour montant prévisionnel de 2 000,00 euros

Ouverture en recette et en dépense d'un prévisionnel de subvention du Foyer Socio-Educatif du collège pour le co-financement de la table de tennis de table :

Imputation au service OPC domaine Equipement activité 0Equip pour montant prévisionnel de 800,00 euros

Ouverture en recette et en dépense d'un prévisionnel de subventions départementales pour le co-financement de la table de tennis de table et d'une balayeuse :

Imputation au service OPC domaine Equipement activité 2SMOB pour montant prévisionnel de 2 700,00 euros

Ouverture en recette et en dépense d'un prévisionnel de subvention départementale pour l'achat d'une laveuse destinée à la cuisine :

Imputation au service OPC domaine Equipement activité 2SFDH pour montant prévisionnel de 1 300,00 euros

Pour information

Madame BROIGNIEZ poursuit en présentant les DBM 2 et 3 pour information.

Ces DBM répondent en partie à une question sur l'aménagement de la cour en prévoyant un budget prévisionnel.

Décision Budgétaire Modificative (DBM)4 pour vote

Ouverture en dépense sur le fonds de roulement du co-financement de l'achat de mobilier pour la salle des professeurs, la salle d'arts plastiques et l'aménagement de la cour de récréation :

Imputation au service ALO domaine FDR Activité 0Equip pour montant prévisionnel de 6 000,00 euros

Ouverture en dépense sur le fonds de roulement du financement de formations à la manipulation des extincteurs :

Imputation au service ALO domaine FDR activité 0Format pour montant prévisionnel de 1 400,00 euros

Ouverture en dépense sur le fonds de roulement d'une ligne dédiée à la prise en charge des augmentations de prix pouvant impacter le budget de l'établissement (reprographie, produits de nettoyage, consommables dédiés à la maintenance...)

Imputation au service ALO domaine FDR activité 0Divers pour montant prévisionnel de 4 000,00 euros

Ouverture en dépense sur le fonds de roulement du co-financement de l'achat d'une balayeuse et de la laveuse :

Imputation au service OPC domaine FDR activité 0Equip pour montant prévisionnel de 3 100,00 euros

Le fonds de roulement au compte financier 2021 est de 116 965,70 euros. Le budget initial prévoyait un prélèvement de 8 000,00 euros, les prélèvements supplémentaires s'élèvent à 15 372,00 euros. Le fonds de roulement disponible au 31 mars 2022 est de 86 277,38 euros soit 89 jours de fonctionnement.

Vote du Conseil d'administration

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------

Calendrier pour la fin d'année scolaire

- Le collège est toujours secrétariat d'examen mais en plus cette année, il est centre de correction.
- De fait, le principal demande de voter un autre calendrier des fermetures du fait de cette nouvelle mission :
- Il s'agit de voter la fermeture des lundi 04, mardi 05 et mercredi 06 juillet 2022.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------

Questions diverses

Qu'en est-il de la fermeture ou de l'ouverture de l'établissement le jeudi 7 avril ? Dans l'hypothèse d'une fermeture, les personnels seront-ils astreints à récupérer cette journée alors que la fermeture n'est pas de leur fait et qu'ils s'acquitteront tout de même en partie ce jour là pour beaucoup d'obligations professionnelles opérables en distanciel ?

Commentaire :

Une vive conversation s'engage sur ce sujet entre les enseignants et le représentant de la commune.

Au cours de cette discussion, Monsieur Maignan reçoit l'information que le collège sera fermé le 7 avril et que l'arrêté préfectoral tant attendu arrivera le lendemain.

Monsieur Maignan indique à l'encontre des enseignants qu'il n'y aura pas de rattrapage mais cours à distance afin de préserver la continuité pédagogique mise à mal depuis 2 ans pour cause de COVID-19

Il est à déplorer que cette décision soit tardive. Les familles doivent être prévenues et doivent s'organiser.

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------

Questions diverses

Dans un souci de transparence, aurons-nous une communication des résultats des prélèvements effectués par les différents capteurs CO2 mis en test durant une semaine dans l'établissement?

Commentaire :

Une communication des résultats des prélèvements effectués est prévue par le conseil départemental mais la date n'est pas encore connue.

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------

Questions diverses

Les maisons à oiseaux

Remises d'ordre

Commentaire :

TARIFS

Le élèves de 6èmes vont confectionner en cours de technologie des nichoirs à oiseaux qui seront proposées à la vente.

Le tarif est fixé à 5 euros

Vote du Conseil d'administration

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

REMISES D'ORDRE

Des remises d'ordre seront appliquées aux élèves demi-pensionnaires comme suit :

- **de 6ème, 5ème, 4ème et 3^{ème}A , durant les épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB) le 30 juin et 1^{er} juillet 2022,**
- **pour les élèves des classes de l'EGPA qui ne pourraient pas être accueillis durant les épreuves du Certificat de Formation Générale (CFG) les 9 et 10 juin 2022,**
- **aux élèves ne pouvant être accueillis durant les corrections du DNB les 4, 5 et 6 juillet 2022, le collège étant centre de correction.**

Vote du Conseil d'administration

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0


Abstention : 0

Commentaire :

Le conseil d'administration doit se prononcer sur des remises d'ordre pendant les examens (CFG et DNB).


Cette année le collège est aussi centre de correction et ne peut accueillir les élèves. La remise d'ordre de 3 jours est soumise au vote.

Com. Vyl



Conseil d'administration

Prochains CA :
C.A. du 23/11 : Administration (Budget)
03/02 : CA DGH
31/03 : CA Compte financier 2021
23/06 : CA fin d'année



Il est 19h40, M. le principal lève la séance et remercie les membres du conseil d'administration pour leur participation.